

Conseils en Propriété Industrielle (C.P.I.)
Brevets, Marques, Modèles, Logiciels

PONTET ALLANO & associés

European Patent Attorneys (E.P.A.)
Community Trademark Attorneys (C.T.A.)

Consultant / of Counsel
Sylvain ALLANO (Professeur des Universités)

Nurhak AKDOGAN (CPI - EPA - Ing. INSA)
Denis BALDENSPERGER (CPI - C.T.A.)
Alain KINGOLO (CPI - EPA - Ing Supélec)
Olivier LEGRAND (CPI - EPA - Ph.D)
Denis LESIRE (CPI - C.T.A.)
Claire MOUGET-GONJOT (CPI - E.P.A.)
Dipl. Patent Litigator in Europe - Ph.D)
Bernard PONTET (CPI - EPA - C.T.A. - Ing. INSA)

Sébastien BIDEZ (Ing. IFMA - MBA IAE)
Naoko BLANC (Ph.D)
Alain COURTEVILLE (Ph.D - Ing. EPFL)
Sophie DELACOUR (Ing. SupOptique)
Alexandre DELYE (Ph.D - Ing. Télécom Sud Paris)
François MÜNDLER (CPI - EPA - Ing. Arts et Métiers)
Cécilia RAGONS (DESS Droit des N° Tech.)

v. réf. / your ref. :

FBNB12 MRM RUH /FR

n. réf. / our ref. :

Affaire suivie en notre Etablissement de : Orsay
Please reply to our office of:

Date : 11 octobre 2012

Objet : Nouvelles demandes de brevet envisagées pour divers aspects novateurs de la conception d'une ruche.

Monsieur,

Nous faisons suite à notre réunion du 10 octobre dernier à notre cabinet en présence de M^e Jacques-Louis COLOMBANI, relative à la protection par brevet de l'innovation citée en objet.

Au cours de cet entretien, nous avons dégagé cinq aspects novateurs :

- Corps de ruche en panneaux alvéolaires,
- Plateau d'envol interchangeable,
- Support de cadre jetable,
- Cadre clipsable,
- Feuilles d'accrétion des alvéoles réalisées en papier et avec des oreilles de préhension.

Nous vous recommandons une recherche d'antériorités préalable parmi les brevets relatifs aux ruches. Cette recherche couvrirait les cinq sujets avec pour objectif d'éliminer, le cas échéant, de vos projets de protection celui ou ceux des cinq aspects ci-dessus qui s'avérerai(en)t antériorisé(s), et/ou de mieux démarquer les aspects demeurant innovants au regard des documents trouvés.

Le coût pour une telle recherche assez vaste serait de 4000€ HT.

Pontet Allano & Associés

Siège social et Etablissement principal / main office:

25, rue Jean-Rostand - Parc Orsay Université
91893 ORSAY CEDEX (France)
Tél. : (33) 01 69 33 21 21 - Fax : (33) 01 69 41 95 88
E-mail : office@pontet-allano.com

Etablissements secondaires / branch offices:

6, avenue du Général de Gaulle
78000 VERSAILLES (France)
Tél. : (33) 01 30 97 00 20 - Fax : (33) 01 30 21 53 07
E-mail : versailles@pontet-allano.com

Parc Club du Millénaire - Bât. 29 - 1025, rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER (France)
Tél. : (33) 04 30 63 00 40 - Fax : (33) 04 30 65 00 49
E-mail : acourteville@pontet-allano.com

Site Web : www.pontet-allano.com

S.E.L.A.R.L. de C.P.I. inscrite à l'INPI sur la liste des C.P.I., au capital de 42 688 € - R.C.S. EVRY B 385 288 915 - TVA : FR 13 385 288 915
Garantie financière / responsabilité civile souscrite auprès de COVEA Risk.

S'agissant du coût des demandes de brevets, il faut prévoir des honoraires de base de 1000€ correspondant au travail commun à toutes les demandes et s'ajoutant à des honoraires techniques spécifiques pour chaque demande et se répartissent comme suit :

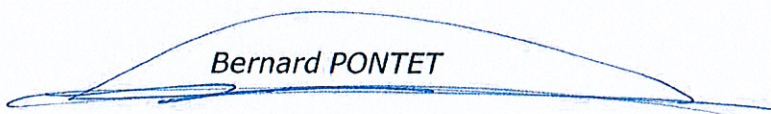
- | | | |
|--|---|----------|
| - Corps de ruche
(15 revendications et 2 planches de dessins) | → | 2560,00€ |
| - Plateau d'envol interchangeable
(10 revendications et 1 planche de dessins) | → | 1920,00€ |
| - Support de cadre jetable
(10 revendications et 1 planche de dessins) | → | 1920,00€ |
| - Cadre clipsable
(10 revendications et 2 planches de dessins) | → | 2240,00€ |
| - Feuilles d'accrétion
(15 revendications et 2 planches de dessins) | → | 2240,00€ |

C'est-à-dire que si par exemple vous décidiez de ne déposer que la première demande les honoraires techniques seraient de 3560,00€ (1000€ + 2560€) et si (autre exemple) vous décidiez de déposer les trois premières demandes, les honoraires techniques seraient de : 1000€ + 2560€ + 1920€ + 1920€, soit 6400,00€ HT.

Autrement dit, les 1000€ ne sont comptés qu'une seule fois quel que soit le nombre de demandes déposées. Ceci permet d'aboutir à un coût total plus avantageux que ce que nous avons envisagé lors de la réunion.

Conformément à nos règles professionnelles, les opérations ne sont exécutoires qu'à réception des fonds correspondants.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.


Bernard PONTET

P.J.: Devis (2 exemplaires)
Bordereau

C/c : M^e Jacques-Louis COLOMBANI

DEVIS :

Préparation et Dépôt de 5 demandes de brevet français pour : « Ruche »

OPERATIONS	EUROS
RECHERCHE D'ANTERIORITES	4000,00
HONORAIRES TECHNIQUES ET JURIDIQUES . Entretien de travail avec le ou les inventeurs, Etude technique et juridique de l'invention, Rédaction d'un projet de demande de brevet et soumission, Finalisation du	
1. pour : "Corps de ruche"	2 560,00
2. pour : "Plateau d'envol interchangeable"	1 920,00
3. pour : "support de cadre jetable"	1 920,00
4. pour : "cadre clipsable"	2 240,00
5. pour : "feuille d'accrétion"	2 240,00
6. Honoraires communs comptés 1 seule fois quel que soit le nombre de demandes	1 000,00
Elaboration et mise au net de planches de dessins, à partir de vos projets (130€ par planche)	
1. pour : "Corps de ruche"	260,00
2. pour : "Plateau d'envol interchangeable"	130,00
3. pour : "support de cadre jetable"	130,00
4. pour : "cadre clipsable"	260,00
5. pour : "feuille d'accrétion"	260,00
SOUS-TOTAL HT pour les 5 demandes :	16 920,00
HONORAIRES ADMINISTRATIFS : . Constitution de mandataire et Dépôt de la demande à l'INPI au nom d'une personne . Paiement des redevances pour une demande de brevet (12€ par revendication au-delà de la 10e) . Suivi de la procédure courante jusqu'à réception du Rapport de Recherche Préliminaire .	
1. pour : "Corps de ruche"	791,00
2. pour : "Plateau d'envol interchangeable"	731,00
3. pour : "support de cadre jetable"	731,00
4. pour : "cadre clipsable"	731,00
5. pour : "feuilles d'accrétion"	791,00
REDEVANCES OFFICIELLES * : . Redevance de dépôt (dépôt électronique - par dépôt :13,00€) . Redevance de recherche (par dépôt : 250,00€) . Redevances pour chaque revendication au-delà de la 10ème (20,00€)	
1. pour : "Corps de ruche"	363,00
2. pour : "Plateau d'envol interchangeable"	263,00
3. pour : "support de cadre jetable"	263,00
4. pour : "cadre clipsable"	263,00
5. pour : "feuilles d'accrétion"	363,00
TOTAL HT :	22 210,00
TVA 19,6 %	4 353,16
TOTAL TTC :	26 563,16

FBNB12 MRM RUH /FR
Le 11.10.2012

M. Jean Sylvestre MIRAMOND
Lieu-dit Paccinascu
Plaine de Cuttoli
20167 CUTTOLI CORTICCHIATO

(*) Les redevances correspondent aux montants réduits accordés automatiquement par l'INPI aux personnes physiques.

I) Ce devis est basé sur notre tarif actuel et sur le barème de l'INPI en vigueur.

II) Si le texte définitif contient plus de planches de dessins et/ou plus de revendications, il faudra prévoir en plus :

- 130,00€ par planche de dessins supplémentaire ; et/ou
- 32,00€ par revendication supplémentaire, montant afférent à la redevance officielle et aux honoraires administratifs correspondants.

CONDITIONS DE REGLEMENT :

Les travaux ne pourront commencer que lorsque vous nous aurez retourné une copie du devis signée, avec la mention « bon pour accord » et une provision de 4784€TTC pour la recherche d'antériorités. Nous vous remercions par avance de ces éléments.

La signature « bon pour accord » de ce devis emporte adhésion à nos Conditions Générales (CGV 07/2011) figurant au verso (devis papier) et/ou jointes à notre courriel de transmission du présent devis et reconnaissance d'avoir lu la page suivante indicative des frais à prévoir pour la suite de la procédure.

Il est expressément précisé que la signature « bon pour accord » ne vous engage que pour les opérations pour lesquelles les fonds sont versés. A l'issue de la recherche d'antériorités, nous referons le point et vous aurez la possibilité de suspendre en tout ou partie les opérations. Pour les opérations maintenues nous vous précisons les modalités de règlement.

Nous vous remercions également de nous indiquer les coordonnées de la personne ou de l'entité à facturer pour nous permettre d'établir la facture à réception de votre règlement.

Date, signature et cachet de la société :
(précédés de la mention : « bon pour accord »)

Bon pour accord pour 26 563, 16 €

Le Directeur
de l'Incubateur Technologique
Territorial de Corse



Emmanuel PIERRE

Le 21 Janvier 2013